



# PROCES VERBAL DU COMITÉ DE DIRECTION

Réunion du Mercredi 12 mars 2025

Présentiel au District de la Côte-d'Azur et Visioconférence

## **Présents :**

Marc Touchet (Indre) Président

### **Secteur 1**

Bertrand Voisin (Calvados)  
Maxime Le Bihan (Côtes-d'Armor)

### **Secteur 3**

Daniel Rolet (Doubs – Terr. Belfort) : visio  
Patrick Leiritz (Haute-Marne)

### **Secteur 5**

Alexandre Gougnard (Gironde)  
Claude Requena (Gers)

### **Secteur 2**

Philippe Surmon (Paris)  
Pascal Poidevin (Aisne)

### **Secteur 4**

Didier Anselme (Savoie)  
André Vitiello (Var)

### **Assistent**

Alain Broche (Côte d'Azur)  
Brendan Barrau (assistant)

## **Début : 09h00**

### 1. Communications du Président Marc Touchet

Marc Touchet débute ce Comité décentralisé en remerciant chaleureusement le Président du District de la Côte d'Azur Alain Broche, qui a organisé ce séjour et cette réunion dans son District, et qui interviendra pour nous présenter avec son équipe d'élus (Frédéric Arnault et Patrick Scala) toutes les avancées du programme du Congrès 2025.

Marc Touchet le remercie d'autant plus qu'il rappelle que c'est son prédécesseur qui avait proposé d'accueillir le prochain Congrès 2025, et qu'Alain Broche et son équipe ont accepté de relever le défi.

### 2. Point Financier – Point Partenariat

Marc Touchet informe le Comité de l'arrêt du partenariat de Tarkett à la fin de la saison 2024/ 2025. Ce partenariat a donc duré 4 années et ne sera pas renouvelé.

Marc souligne l'importance de retrouver un partenariat de ce même niveau ou plusieurs pour compenser en partie, raison pour laquelle il a entrepris plusieurs démarches et annonce les pistes.

Il propose également aux collègues de travailler et lui proposer d'autres possibilités de partenariat.

Alexandre Gougnard confirme que les partenariats sont vitaux pour le fonctionnement de notre association et qu'il convient de réagir, notamment en réfléchissant sur l'opportunité de se renforcer en ressources humaines (mode à définir) via une personne chargée de travailler sur la recherche de partenaires.

Diverses possibilités sont évoquées en séance.

Une décision devra être prise pour le début de saison 25/26.

Ce constat amène Marc Touchet à estimer que des pistes d'économie sont à prévoir et des recherches de produits à entreprendre.

Le Trésorier Général Pascal Poidevin présente un état financier détaillé sur la saison en cours et une projection jusqu'au 30 juin 2025 ; de la même manière il confirme que la tendance est à la vigilance car la saison sera juste équilibrée ou légèrement déficitaire, notamment à cause des frais engendrés par l'AG électorale.

Après un large débat, le Comité décide à l'unanimité de prendre les mesures suivantes à compter de l'exercice 2025/2026 et sans changement jusqu'à la fin du mandat 2008 :

- Prix de l'adhésion ANPDF pour un membre actif : révision à la hausse de l'adhésion qui n'a pas augmenté depuis 2017
- Prix de l'adhésion ANPDF pour un membre honoraire : légère augmentation à étudier
- Aide au district organisateur d'une réunion de secteur : 60€ par participant (membre actif) à la réunion, avec un maximum d'organisation de 3 réunions par secteur. Et suite aux informations du Trésorier, l'ANPDF refusera de rembourser les demandes tardives des districts issues des saisons précédentes qui faussent le résultat financier

### 3. Point organisation avec le Président du District Côte d'Azur Congrès 2025 : du 19/9 au 21/9

Alain Broche est ravi d'être présent ce jour et remercie encore une fois l'ANPDF d'avoir répondu positivement à son invitation. Il parle au nom de son Comité et souligne la joie d'organiser le Congrès 2025 en Côte d'Azur.

Il a confié une partie de cette organisation à son Vice-Président Monsieur Frédéric Arnault qui est expert en événementiel.

M Arnault commente la présentation projetée en séance et aborde le lieu d'accueil. En raison des coûts d'hôtellerie onéreux sur la ville de Nice, il est décidé d'accueillir les congressistes pour cette édition 2025 à Mandelieu-la-Napoule.

Accueil multimodal possible : routes, aéroports, gares (privilégier Cannes).

La partie animation est en cours de négociation.

La soirée des partenaires se fera sur place, et le dîner de Gala à l'extérieur.

Il est prévu d'envoyer l'invitation au mois de mai, et sans doute une première information prochainement aux adhérents pour estimer le nombre de présents.

La ligue Méditerranée de Football sera sollicitée pour aider, ainsi que le Conseil Départemental et d'autres partenaires privés.

Les prix proposés sont estimatifs et s'approcheront des précédentes éditions.

Concernant le travail des congressistes du samedi matin :

Il est confirmé le besoin logistique d'avoir 3 salles de 30 personnes pour effectuer 1 atelier d'1 heure en rotation :

- 08h30 à 0930
- 09h45 à 10h45
- 11h00 à 12h00

Proposition des thèmes des ateliers :

- Les assurances (solliciter l'avocat Me Dousset)
- Les pratiques Football animation 6 /13 ans (solliciter le DTN)
- Les incivilités ou autre sujet

Didier Anselme annonce que l'AE2F participera aux coûts financiers de ces ateliers, la présence de compétence extérieures étant toujours souhaitée.

Remerciements à l'AE2F qui continue sa bonne entente avec l'ANPDF.

Est prévu un temps d'échange entre les protagonistes départementaux et Marc Touchet (14h00-14h45)

Un buffet déjeunatoire coupera la journée avant de poursuivre par l'Assemblée Générale (début 15h00)

A cet effet, le Comité décide de n'utiliser les boitiers électroniques que si le district ou la ligue peut les mettre à disposition gratuitement ou s'il s'agit d'une AG électorale. Dans tous les autres cas, l'ANPDF décide de ne pas budgéter et d'économiser cette ligne budgétaire dépassant les 2k€.

#### 4. Sujets d'actualité

Chatbot : intelligence artificielle

Suite à un large débat, et après le retour donné par Bertrand Voisin et Daniel Rolet qui ont contacté le prestataire, le Comité s'interroge sur l'opportunité de proposer à tous les collègues présidents de Districts une solution de chatbot qui, si elle est aujourd'hui engagée sur 3 districts, n'offre pas les garanties d'une même efficacité pour plusieurs dizaines de clients.

Patrick Leiritz intervient fort de son expérience puisque son District a contracté avec le prestataire.

Il est décidé de discuter dans chaque secteur de cette idée d'équiper les districts et de remonter la problématique exprimée.

Prochaines réunions de secteur à venir

Secteur 1 : 26/4 Morbillan (2/2)

Secteur 2 : 11-12/4 à Paris (3/3)

Secteur 3 : 11-12/4 Nièvre (1/2)

Secteur 4 : 26/4 Ain (2/2)

Secteur 5 : 25-26/4 : Pyrénées Orientales (3/3)

Par ailleurs, Marc Touchet rappelle le principe général de la libre administration des secteurs quant à l'organisation de leurs réunions. Le Comité ne va pas s'ingérer dans l'animation choisie par les représentants à partir du moment où les Statuts sont respectés.

#### 5. Questions diverses

M Anselme aborde le sujet de la modélisation des pratiques, et affirme son opposition à cette proposition qui ne tient pas compte des territoires

M Requena revient sur son interrogation à savoir si un District peut décider de fixer le nombre de matchs nécessaires que doit arbitrer un officiel afin de couvrir son club d'appartenance en vertu des obligations du statut de l'arbitrage.

Il lui est conseillé d'interroger la FFF mais a priori, uniquement sur les compétitions départementales qui n'impactent pas le niveau régional (D1-R3), il peut décider de fixer ce nombre par une décision de son Comité de Direction.

M Rolet : s'interroge sur la dotation Nike ; il ne comprend pas la différence du montant attribué entre la Ligue et leurs districts puisque à sa connaissance la répartition entre sa Ligue et les Districts est de 1 à 10.

A Gougard souhaite que l'ANPDF fasse remonter cette information à la LFA.

**Fin : 16h**